



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste : Chargé.e de la régie technique audiovisuelle (H/F)

Catégorie statutaire / Corps :
TESC/B
RIFSEEP : 3
Contrat d'établissement

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Communication et développement des institutions**

Emploi(s) Type : COM06

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Beaux-arts de Paris
14 rue Bonaparte
75006 Paris

Environnement professionnel :

L'École nationale supérieure des beaux-arts est un établissement public, sous tutelle du ministère de la Culture (DGCA). L'école a pour première mission la formation des étudiants se destinant à la création artistique de haut niveau. Elle offre un enseignement diversifié fondé sur la méthode du travail en atelier et délivre des diplômes de niveau licence, master et doctorat. Les Beaux-Arts de Paris sont également un lieu d'exposition des collections patrimoniales ou d'art contemporain, ainsi qu'un lieu de conservation de 450.000 œuvres ayant obtenu la labellisation musée de France en 2017.

L'école est implantée à Saint-Germain des Prés sur un site intégralement classé aux monuments historiques, composé de 5 corps de bâtiment sur plus de 2 hectares. L'école est également implantée à Saint-Ouen, pour certaines pratiques pédagogiques.

Le service intérieur est composé d'un chef de service, de deux responsables de pôles (sécurité et logistique) et de 18 agents.

La base de prêt audiovisuelle est rattachée au pôle logistique du service intérieur. Elle gère le prêt du matériel audiovisuel à destination des étudiants et des autres services de l'établissement pour ses différentes activités (exposition, vernissage, conférences, instances du dialogue social, etc...) et prend en charge son acquisition et son entretien.

Missions et activités principales :

Le/la chargé. e de régie technique audiovisuelle assure en co-responsabilité la gestion de la base de prêt. Il/elle assurera les missions suivantes :

- Gérer les aspects administratifs et techniques liés à l'activité avec les services concernés et pôle numérique
- Assurer le bon fonctionnement quotidien et la qualité de service, préparation et suivi du matériel mis à disposition des étudiants et des services de l'école (enregistrement des locations).
- Entretien et maintenance, inventaire du matériel, gestion du parc
- Vérification de la conformité des installations au regard des prescriptions techniques et des règles de sécurité
- Aide à l'installation dans les espaces pédagogiques au cours de l'année et des sessions de diplômes (montage/démontage des dispositifs multimédia et audiovisuel)
- Préparation, suivi et évaluation du budget d'investissement et de fonctionnement
- Encadrement des élèves moniteurs employés à la base de prêt.
- Support technique pour la mise en marche et le fonctionnement du système de suivi des cours en distanciel (ou en format hybride présentiel/distanciel) et pour les conférences liées à la programmation culturelle.
- Enregistrement des captations ainsi que la post-production de certains événements (montage son et vidéo, édition audio / mixage)

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Expertise en régie technique (audiovisuel, multimédia) indispensable.

- Qualité organisationnelle, autonomie, rigueur, sens des relations et de l'initiative.
- Maîtrise des outils informatiques et bureautique (Word, Excel, Internet, courrier électronique).
- Capacité et goût pour l'acquisition et la maîtrise de nouveaux outils informatiques (TAIGA logiciel de gestion)
- Aptitude à travailler en équipe dans un environnement pluridisciplinaire.

Savoir-faire

- Grand sens de l'organisation, de la coordination et de l'anticipation
- Esprit d'analyse et de synthèse

Savoir-être (compétences comportementales)

- Disponibilité
- Bonnes relations avec les étudiants et les enseignants
- Participation active aux projets du service

Environnement professionnel :

Liaisons hiérarchiques :

Responsable du pôle logistique

Liaisons fonctionnelles :

Lien avec l'ensemble des services de l'établissement.

« Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. »

Perspectives d'évolution :

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Le/la chargé.e de régie technique audiovisuelle sera amené.e à travailler ponctuellement en horaires décalés jusqu'à 21h en soirée selon un calendrier fixé à l'avance afin de répondre aux besoins des services. Ces horaires ouvrent droit à récupération en congé.

CDD d'une durée de 1 an.

L'ENSBA fonctionne selon le calendrier des établissements d'enseignement supérieur, avec 8 semaines de congés fixes : 1 semaine durant les vacances scolaires de printemps, 5 semaines entre la fin juillet et le mois d'août, 2 semaines en fin d'année. Les agents disposent par ailleurs de 2 jours de congés annuels et de 12 jours RTT mobiles

Profil du candidat recherché (le cas échéant) :

Qui contacter ?

Tous renseignements sur ce poste peuvent être obtenus auprès de :

M. Hugo POMMIER, chef du service intérieur hugo.pommier@beauxartsparis.fr

M. Odran Félicité-Zulma, responsable du pôle logistique 01 47 03 50 15 / odran.felicite-zulma@beauxartsparis.fr

Envoi des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à Madame la directrice de l'école nationale supérieure des Beaux-Arts 14 rue Bonaparte 75272 PARIS CEDEX 06 sur l'adresse recrutement@beauxartsparis.fr avec copie à odran.felicite-zulma@beauxartsparis.fr

Date de mise à jour de la fiche de poste : 08/11/2023

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement